

**Appel à contribution**  
**MANAGEMENT INTERNATIONAL**

**Entre traditions et changements: l'économie sociale en Europe depuis le début de la crise  
économique de 2008**

**Rédacteurs invités**

Didier Chabanet – IDRAC Business School

Simone Baglioni – Glasgow Caledonian University

Frédéric Royall – Limerick University

La nécessité de promouvoir l'économie sociale a été régulièrement affirmée par les décideurs politiques et économiques des Etats-membres de l'Union européenne (UE), en particulier depuis le début de la crise économique de 2008 (Monzón Campos et Chaves, 2012 ; Zikou, Gatzoufa et Sarri, 2012 ; Bouchard et Rousselière, 2010). Quelques pays lui ont même consacré spécifiquement une loi-cadre, comme l'Espagne en 2011 (Cadic, 2013), la Grèce en 2011 (Cadic, 2014) et la France en 2014 (Chabanet, 2016), tandis que la Belgique adoptait en 2012 trois lois-régionales sur le sujet (Chorum, 2014). Sans forcément déboucher sur de nouvelles mesures législatives, des initiatives très diverses prises par les pouvoirs publics nationaux et régionaux, mais aussi des acteurs de la société civile ou des entrepreneurs sociaux ont témoigné de l'intérêt croissant accordé aux thèmes de l'économie sociale, de l'économie solidaire ou de l'entrepreneuriat social, les appellations variant en fonction des traditions de chaque pays<sup>1</sup> (Stokkink et Perard, 2016 ; Perard, 2015 ; Defourny et Nyssens, 2010).

Les organisations internationales et notamment l'UE ne sont pas en reste et ont également fait du développement de l'économie sociale l'un de leur cheval de bataille (Pezzini et Pflüger, 2013). La Commission européenne a notamment lancé en 2011 « l'Initiative pour l'entrepreneuriat

---

<sup>1</sup> Dans la suite de cet appel, nous utilisons par commodité l'expression « économie sociale », mais d'autres formulations plus adaptées aux différents pays considérés sont possibles.

social »<sup>2</sup>, organisée autour de trois axes principaux : l'accès aux financements, la visibilité des entreprises sociales et l'amélioration de l'environnement réglementaire (Rosenblatt, 2013). Dans la même dynamique, l'économie sociale est aujourd'hui généralement considérée comme un outil essentiel à la « Stratégie Europe 2020 », destinée à retrouver le chemin de l'emploi et de la croissance, au service d'une économie durable et inclusive. Le contexte européen fait par ailleurs écho aux travaux, aux échanges et aux réflexions menées dans d'autres endroits du monde, par exemple aux Nations-Unies, qui ont fait récemment de l'économie sociale un axe important du développement durable (Masquelin, 2014). De même, une Taskforce internationale consacrée aux investissements à impact social a été constituée en juin 2013 au sein du G8, alors présidé par le Royaume-Uni de David Cameron. Une configuration globale favorable à l'économie sociale semble donc se dessiner, en particulier au sein de l'UE.

Les agendas nationaux et européens interagissent ou s'influencent parfois les uns les autres, en tout cas s'inscrivent dans un même cycle temporel. Pour autant, dans chaque pays les caractéristiques de l'économie sociale demeurent souvent très contrastées et renvoient à des contextes historiques, économiques, politiques et institutionnels spécifiques (Laville, Young et Eynaud, 2015). Ainsi, dans certains cas, l'économie sociale est réglementée par un cadre juridique précis, alors que dans d'autres sa définition même et ses statuts sont inexistantes, incertains et contestés. Elle peut également représenter une part substantielle de l'emploi et de la richesse produite, comme en France, ou au contraire être cantonnée à des intérêts relativement mineurs, comme dans la plupart des anciens pays d'Europe de l'Est (Ramadani et Schneider, 2013 ; Nikula et Tchalakov, 2013).

En dépit de cette hétérogénéité de situations, l'économie sociale est devenue depuis quelques années l'une des priorités de plusieurs pays européens et, dans une moindre mesure, de l'UE elle-même. Il est peu contestable que l'ampleur de la crise économique de 2008 a incité les pouvoirs publics nationaux et européens à s'intéresser à l'économie sociale et notamment à la considérer comme un moyen de créer ou de sauvegarder des emplois, en particulier pour des populations socialement vulnérables (Demoustier et Colletis (2012). En même temps, l'économie

---

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/internal\\_market/publications/docs/sbi-brochure/sbi-brochure-web\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/internal_market/publications/docs/sbi-brochure/sbi-brochure-web_fr.pdf)

sociale ne saurait être réduite à ce seul objectif puisqu'elle a aussi vocation à contribuer à un développement économique soutenable, à lutter contre les discriminations, à favoriser l'insertion des personnes handicapées, etc. et à intervenir dans des secteurs d'activité aussi différents que la culture, l'éducation, ou encore la santé (Osborne, 2014).

Ce numéro spécial de *Management International* vise précisément à mieux comprendre le rôle que joue aujourd'hui l'économie sociale dans les pays de l'UE et en particulier à saisir la nature et l'ampleur des transformations que le secteur a connues depuis le début de la crise de 2008. D'un point de vue théorique, les sciences sociales offrent différents outils à la fois pour identifier ces changements et caractériser leur importance. Tous sont a priori pertinents, même si le courant néo-institutionnaliste semble ici particulièrement adapté puisqu'il met au cœur de l'analyse la façon dont les institutions et notamment les pouvoirs publics structurent les enjeux et en quelque sorte pèsent sur les contraintes et les ressources dont disposent les acteurs parties-prenantes (March et Olsen, 1989 ; Hall, 1993 ; Hall, 1997). Dans une étude comparative célèbre des politiques économiques en France et en Grande-Bretagne, Peter Hall (1986) a en ce sens distingué trois ordres de changement clairement hiérarchisés. D'après lui, un programme d'action publique est toujours caractérisé par un ou des objectifs, des instruments et la façon dont ces derniers sont mis en action. Un premier ordre de changement peut correspondre à une modification dans la manière dont un outil préexistant est utilisé. Un deuxième ordre de changement, plus important, réside dans la création de nouveaux instruments, sans qu'ils ne remettent en cause les orientations fondamentales de la politique publique en question. Un troisième ordre de changement, encore plus fondamental, est celui qui touche au paradigme de l'action, c'est-à-dire à ses principes mêmes, à sa logique et à ses objectifs. Appliquée à la question de l'économie sociale, une telle grille d'analyse est évidemment utile, mais d'autres sont possibles, peut-être plus attentives à des formes de changements un peu plus subtiles mais qui peuvent également avoir un impact majeur, comme une modification dans la structure des réseaux d'acteurs impliqués dans une action publique donnée (Fontaine et Hassenteufel, 2002).

Aussi significatives soient-elles, les transformations, les mutations et a fortiori les éléments de rupture ne doivent pas être surestimés. Une littérature importante a montré comment et pourquoi les politiques publiques s'inscrivaient souvent dans une continuité historique et institutionnelle qui

favorisait davantage la stabilité, voire l'inertie, bien plus que les évolutions profondes et/ou rapides (Pierson, 1993 ; Pierson, 2000). La notion de *path dependency* rend ainsi compte de ces processus lents et longs qui limitent, freinent et dans certains cas s'opposent au changement.

Concernant la question de l'économie sociale, l'essentiel pour chaque contributeur sera de se doter d'instruments précis permettant d'objectiver les dynamiques de transformations intervenues (ou non) depuis 2008. Toutes les études de cas sont les bienvenues, dès lors qu'elles concernent un ou plusieurs Etat(s)-membre(s) de l'UE. Les analyses comparatives entre différents pays sont fortement encouragées. A tout le moins, on attend que les propositions, même monographiques, situent leur objet dans un contexte plus large, qu'il soit européen ou international<sup>3</sup>. Les propositions peuvent également porter sur le rôle des institutions européennes, voire internationales quand elles éclairent le développement de l'économie sociale au sein de l'UE. A l'intérieur de ce cadre relativement vaste, on cherchera, mais sans exclusive, à aborder l'un ou l'autre des thèmes suivants :

-Dans la littérature spécialisée, l'une des hypothèses fortes est que la reconnaissance grandissante de l'économie sociale valorise une conception de plus en plus entrepreneuriale de cette dernière : priorité croissante accordée au leadership individuel et à la figure de l'entrepreneur au détriment de modes collectifs de gouvernance ; baisse des financements publics et au contraire augmentation des fonds privés; tendance à l'évaluation de l'utilité et de l'impact des entreprises sociales à l'aune de techniques et d'objectifs empruntés au marché, etc. (Petrella et Richez-Battesti, 2014). Il sera intéressant de voir dans quelle mesure ces analyses correspondent (ou pas) aux pays étudiés dans cet appel à contribution et quelles en sont les implications, d'une part pour ceux qui travaillent dans l'économie sociale, d'autre part pour les publics visés ?

- Qu'en est-il des modes organisationnels, des pratiques et des spécificités du management dans l'économie sociale ? Les particularités que le secteur affiche - que ce soit au regard de ses valeurs sociales et humanistes, de sa lucrativité limitée, ou encore de son système de gouvernance participatif – se traduisent selon certains auteurs par des pratiques managériales relativement

---

<sup>3</sup> La conclusion du numéro sera par ailleurs consacrée à une mise en perspective globale des différents articles, qui contribuera à en renforcer la dimension comparative.

distinctes (Cuénoud, Moreau et Mertens, 2013), tandis que d'autres soulignent plutôt l'effacement des différences avec les entreprises socialement responsables qui se fondent sur le modèle capitaliste (Persais, 2012). La tendance à la professionnalisation de l'économie sociale, l'importation d'outils de gestion issus des entreprises privées traditionnelles et les transformations des modes de financement publics (marquées par une contractualisation et mise en concurrence croissantes sur des quasi-marchés) impactent-elles - et si oui comment - les pratiques managériales (Persais, 2013) ? On sera notamment attentif aux « effets d'hybridation » qui résultent de ces phénomènes et qui viennent souvent bousculer les rationalités associées aux découpages classiques du management (public/privé, marchand/non-marchand, intérêt collectif/intérêts particuliers...) (Bayle et Dupuis, 2012). Face à ces changements, l'économie sociale génère-t-elle des innovations managériales qui lui seraient propres (Valéau et Annette, 2012) ?

-Les changements observés sont-ils révélateurs d'une transformation du modèle d'Etat-providence traditionnel (Esping-Andersen, 1995) ou à l'inverse traduisent-ils plutôt un renforcement de ses caractéristiques ?

- L'action des pouvoirs publics en direction des acteurs de l'économie sociale entraîne-t-elle pour les organisations concernées des phénomènes d'isomorphismes institutionnels, c'est-à-dire « des processus contraignants qui forcent les unités d'une population à ressembler aux autres unités qui affrontent les mêmes contraintes » (Di Maggio, Powell, 1983, p.150) ? Ces effets s'exercent-ils au même degré sur toutes les familles de l'économie sociale, ou uniquement sur certaines d'entre-elles et pourquoi ?

-Quels sont les principaux arguments - politiques ou économiques - qui sont avancés pour justifier le soutien à l'économie sociale ? Celle-ci est porteuse d'une multitude de valeurs et de revendications (réduction des inégalités, affirmation des vertus de la démocratie d'entreprise, préservation de l'environnement, solidarité entre générations ou entre riches et pauvres, lutte contre le chômage, etc.). Comment et pourquoi certains de ces enjeux sont-ils plus ou moins reconnus par les décideurs politiques au détriment d'autres ?

- Quelles sont les institutions - qu'elles soient privées ou publiques - qui soutiennent le plus le développement de l'économie sociale? En ce qui concerne les institutions publiques, on cherchera en particulier à comprendre qui de l'Etat central ou des collectivités locales est aujourd'hui le principal promoteur de l'économie sociale et, dans tous les cas de figure, quels sont les effets de ce soutien?

- Peut-on objectiver l'apparition d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux, dont les propriétés ou les manières de faire seraient relativement spécifiques ?

Les auteurs sont incités à faire des propositions articulant étroitement travail empirique et réflexion théorique. Les manuscrits devront être envoyés par courrier électronique à [didierchabanet@hotmail.com](mailto:didierchabanet@hotmail.com) **au plus tard le 31 mars 2018** et devront respecter les normes énoncées dans la politique rédactionnelle de *Management International* (<http://www.managementinternational.ca/section-des-auteurs/politique-redactionnelle/>). Ils seront évalués dans les délais les plus courts possibles par des pairs selon la règle classique du double anonymat. La publication du numéro spécial est prévue pour courant 2019.

## Références

- Bayle, E. et Dupuis, J. (2012). *Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire: Identités plurielles et spécificités*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Bouchard M. et Rousselière D. eds. (2015). *The weight of the social economy: an international perspective* / CIRIEC. Bruxelles: PIE Peter Lang.
- Cadic, P. (2013). *L'économie sociale en Espagne: un bilan de la législation nationale et régionale*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 23 pages [http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/7es\\_essenespagne\\_bilanlegislationnationaleetregionale.pdf](http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/7es_essenespagne_bilanlegislationnationaleetregionale.pdf)
- Cadic, P. (2014). *L'économie sociale en Grèce*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 24 pages [http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/2014\\_05\\_economie\\_sociale\\_grece.pdf](http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/2014_05_economie_sociale_grece.pdf)
- Chabanet, D. (2016). "The Social Economy Sector and the Welfare State in France: Toward a Takeover of the Market?", in *Voluntas*, 27 (6), pp. 3-25.
- Chorum - Note d'actualité (2014). *La législation relative à l'économie sociale et solidaire : analyse comparée France / Europe*, 24 pages [http://rtes.fr/IMG/pdf/2014-04\\_Note\\_d\\_actu\\_4\\_Legislation\\_ESS.pdf](http://rtes.fr/IMG/pdf/2014-04_Note_d_actu_4_Legislation_ESS.pdf)

- Cuénoud, T., Moreau, C. et Mertens, S. (2013). « Les spécificités managériales dans les entreprises sociales : une démarche européenne par la gestion des compétences », in *Revue internationale de l'économie sociale*, 329, pp. 80–91.
- Defourny, J. et Nyssens, M. eds. (2010). “Conceptions of Social enterprise and Social entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and Divergences”, in *Journal of Social Entrepreneurship*, 1 (1), pp. 32-53.
- Demoustier, D. et Colletis, G. (2012). « L'économie sociale et solidaire face à la crise: simple résistance ou participation au changement », in *Revue internationale de l'économie sociale*, 325, pp. 21-33.
- Di Maggio P.J. et Powell W.W. (1983). “The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields”, in *American Sociological Review*, 48, pp. 147-160.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The three worlds of welfare capitalism*. Princeton: Princeton University Press.
- Fontaine, J. et Hassenteufel, P. (2002). « Quelle sociologie du changement dans l'action publique ? Retour au terrain et « refroidissement » théorique », in J. Fontaine et P. Hassenteufel (eds.), *To change or not to change : les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, pp. 9-29.
- Gire, H. (2014). *L'économie sociale au Portugal*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 21 pages [http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/wp2014\\_1\\_es\\_ess\\_portugal.pdf](http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/wp2014_1_es_ess_portugal.pdf)
- Hall, P. A. (1986). *Governing the economy: the politics of state intervention in Britain and France*. Oxford: Oxford University Press.
- Hall, P. A. (1993). “Policy paradigms, social learning, and the state: the case of economic policymaking in Britain”, in *Comparative politics*, 25 (3), pp. 275-296.
- Hall, P. A. et Taylor, R. (1997). « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », in *Revue française de science politique*, 47 (3-4), pp. 469-495.
- Laville, J.-L., Young, D. R. et Eynaud, P. eds. (2015). *Civil Society, the Third Sector and Social Enterprise*. Routledge: Londres et New York.
- March, J. et Olsen, J. (1989). *Rediscovering institutions: the organisational basis of politics*. New York, Free Press, Londres, Collier Macmillan.
- Masquelin, A. (2014). *Economie sociale et solidaire et Nations-Unies. Un rapprochement récent*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 24 pages [http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2014-ess-onu\\_0.pdf](http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2014-ess-onu_0.pdf)
- Monzón Campos J.L. et Chaves, R. (2012). *The Social Economy in the European Union*. Bruxelles: European Economic and Social Committee.
- Nikula, J. et Tchalakov, Ivan (2013). *Innovations and Entrepreneurs in Socialist and Post-Socialist Societies*. Newcastle. Cambridge Scholars Publishing.
- Osborne, S. P. (2014). *The Third Sector in Europe: Prospects and Challenges*. Londres: Routledge.
- Perard, P. (2015). *L'économie sociale et solidaire au Luxembourg. Bilan et perspectives*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 18 pages

<http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2015-ess-luxembourg.pdf>

- Persais, E. (2012). « Entreprises sociale et socialement responsable : le fossé est-il si grand ? », in *Management international*, 164, pp. 41–56.
- Persais, E. (2014). « Capital sociétal et gouvernance d'entreprise. Le cas d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire », in *Management international*, 174, pp. 145–162.
- Petrella, F. et Richez-Battesti, N. (2014). “Social entrepreneur, social entrepreneurship and social enterprise: semantics and controversies”, in *Journal of Innovation Economics & Management*, 2 (14), pp. 143-156.
- Pezzini, E. et Pflüger, K. (2013). « Economie sociale et politiques publiques européennes. Un long parcours inachevé, des visions plurielles », in D. Demoustier et R. Chaves (eds.). *L'émergence de l'Économie sociale dans les politiques publiques*. Bruxelles, Peter Lang, pp. 73- 110.
- Pierson, P. (1993). “When effects become cause. Policy feedback and political change”, in *World politics*, 45 (4), pp. 595-628.
- Pierson, P. (2000). “Increasing returns, path dependence and the study of politics”, in *American political science review*, 94 (2), pp. 251-267.
- Ramadani, V. et Schneider, R. (2013). *Entrepreneurship in the Balkans. Diversity, Support and Prospects*. Heidelberg: Springer.
- Rosenblatt, C. (2013). *Quelle place pour l'économie sociale en Europe ?* Think Tank européen Pour la Solidarité, 29 pages <http://base.socioeco.org/docs/wpesseurope-2.pdf>
- Stokkink, D. et Perard, P. (2016). *L'économie sociale et solidaire en Europe*. Think Tank européen Pour la Solidarité, 28 pages <http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-ess-europe.pdf>
- Valéau, P. et Annette, F. (2012). « La gestion des « déviances » des associations par les pouvoirs publics : une autonomie conditionnelle », in *Management international*, 163, pp. 139-152.
- Zikou, E., Gatzoufa, P. et Sarri, A. (2012). “Social Entrepreneurship in times of Economic Austerity: A Sparkle of Light for the Economies in Crisis?”, in *Scientific Bulletin – Economic Sciences*, 11 (1), pp. 53-65.